

PERMANENCES

MSAP Terres du Haut Berry



LA MISSION LOCALE de Bourges :

Accueil, information, orientation, accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi et la formation.



ASER 18 :

Association intermédiaire impulsée en 1994 par la MSA du Cher afin de contribuer à l'insertion professionnelle de publics en difficulté et de répondre au besoin de main d'œuvre locale, en particulier en milieu rural. ASER fait le lien entre des demandeurs d'emploi éloignés du marché du travail et les besoins des entreprises et particuliers (ménage, repassage, jardinage, bricolage).



LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL POUR L'HABITAT DES JEUNES (CODHAJ 18) :

Vous avez entre 16 et 30 ans et vous êtes à la recherche d'un logement sur le département du Cher, le Comité Départemental pour l'Habitat des Jeunes (CODHAJ 18) vous propose un accueil individualisé, à votre écoute pour étudier votre recherche de logement, répondre à vos questions et vous accompagner dans vos démarches



Agence Locale de l'Énergie et du Climat du cher (ALEC18) :

Vous souhaitez être conseillé pour améliorer vos pratiques quotidiennes et réduire vos consommations d'énergies ? Vous allez entreprendre des travaux de rénovation et vous souhaitez connaître les techniques et matériaux qui vous feront économiser de l'énergie ? L'ALEC18 est une association loi 1901 qui conseille et accompagne les particuliers qui souhaitent diminuer leur consommation d'énergie.



Le Conseil Départemental d'Accès au Droit :

Le CDAD a pour objectif de développer l'accès des citoyens à l'information juridique et à la connaissance de leurs droits.

L'agent d'accès au droit renseigne, oriente et assiste les personnes dans certaines démarches pour leurs permettre de faire valoir leurs droits.

PERMANENCES

MSAP Terres du Haut Berry



GAS18 MOBILITÉS :

Pour toute personne en recherche d'accompagnement et de solutions de mobilité

Service du Garage associatif Solidaire du Cher.

Pour se rendre à un entretien d'embauche ; un emploi ; un stage en entreprise ; un lieu d'apprentissage ; une formation ; un entretien avec un conseiller Pôle Emploi. Déplacement prescrit sous condition de ressources par les MDAS ; Pôle Emploi ; les Missions Locales ; Cap Emploi ; les SIAE et plus généralement les acteurs actrices du social, de l'emploi et de la formation.